

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18/03/2024**

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	14	1

L'an deux mille vingt et quatre, le dix huit mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Maleville, conformément à la délibération 20220705 portant détermination du lieu des séances du conseil Municipal, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :

12/03/2024

Présents : Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM, Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Marie-Elisabeth PONS, Samuel TOURNIER.

Absent excusé : Vincent POURCEL.

Secrétaire de Séance : Marie-Elisabeth PONS.

Procurator de M. Vincent POURCEL à Stéphanie GILHODES-LHERM.

Affectation du résultat de fonctionnement du Lotissement

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Madame le Maire rappelle à l'assemblée :

Le résultat de fonctionnement à affecter est de 21 956,87 €

Compte tenu de l'excédent d'investissement de 3 684,66 €

Compte tenu du solde des restes à réaliser de 0.00 €

Le besoin de financement en investissement est de 0.00€

Il est proposé d'affecter au 1068 €

Et de reporter en fonctionnement au 002 21 956,87 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'affecter le résultat comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Fabienne SALESSES.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>